

Ecole élémentaire du Hohberg

10 rue du Hohberg
67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

26 classes + ULIS + UPE2A

Procès-verbal de la 3e séance ordinaire du Conseil d'Ecole Année scolaire 2021 / 2022

Mardi 7 juin 2022, de 17h30 à 19h30

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
Equipe pédagogique			
ANWEILLER Florie	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	GALAND Nicolas	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELLOM Clémence	<i>Enseignant</i>	STEFANINI Lucie	<i>Enseignant</i>
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	TERRIEN Victor	<i>Enseignant</i>
BRUNO Camille	<i>Enseignant</i>		
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DETHOREY Aurélie	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
HEYBERGER Catherine	<i>Enseignant</i>	THISS Maxime	<i>Enseignant</i>
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	LE PEZENNEC Sébastien	<i>Enseignant</i>
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
DE MORO Aymeric	<i>Enseignant</i>	LAHMIDI Sanaa	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
Parents élus			
EL KADDOURI Malika	<i>Représentant des parents</i>	TEYSSIER Loïc	<i>Représentant des parents</i>

DEMIRCAN Pascale	<i>Représentant des parents</i>	SAMRIOUI Asmae	<i>Représentant des parents</i>
		MORIN Cédric	<i>Représentant des parents</i>
FATAH Nadir	<i>Représentant des parents</i>	MORO Véronique	<i>Représentant des parents</i>
<i>EUROMETROPOLE et autres structures</i>			
SAROT Rémi	<i>RPS Ville de Strasbourg</i>		
BEN ANNOU Khadija	Adjointe à la Maire	OZENNE Pierre	<i>Adjoint à la Maire</i>
RITT Luka	<i>Représentant AFL 67</i>	LOTH-CARIOU Chantal	<i>CSC Camille Clauss</i>

Absents excusés :

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

Le directeur remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame RODICQ, enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

1. Point sur les effectifs et la répartition pédagogique

➤ Bilan 2021/2022 :

Hausse non négligeable du nombre d'élèves : 500 actuellement (502 semaine prochaine)

L'effectif était de 477 à la rentrée de septembre 2021.

Radiations depuis le 01/9/2021 : 20 élèves

Augmentation également en maternelle.

➤ Projections pour 2022/2023 :

A. Elèves :

Chiffres prévisionnels (hypothèse haute), à affiner d'ici la rentrée (510-520 élèves).

- 7 CP à 16-17 élèves
- 7 CE1 à 14-15 élèves
- 4 CE2 à 23-24 élèves
- 4 CM1 à 26 élèves
- 4 CM2 à 25-26 élèves

Il y aurait entre 510 et 520 élèves en début d'année prochaine. Cette augmentation confirme a priori la tendance à la hausse des effectifs annoncée par la Ville, et confirmée par le nombre actuel des élèves en maternelle.

Si ces chiffres étaient avérés à la rentrée, il faudrait s'interroger rapidement sur la possibilité d'ouvrir une nouvelle classe de CP, ainsi qu'en CM.

L'Inspectrice et la Ville de Strasbourg en sont informées.

Il y a aura peut-être une ouverture en urgence après comptage à la rentrée.

Les parents élus proposent d'écrire une lettre pour interpeller l'Inspection et la Ville de Strasbourg à ce sujet.

B. Enseignants :

- Départ de Mme ANWEILLER en CP, remplacée par Mme BARTHLY
- Départs de M. THISS et de M. TERRIEN (pourront compléter des temps partiels)
- Mme TISSERANT est maintenue à titre provisoire sur son poste d'ULIS pour 2022/2023
- Mme TOMAS CASCALLO reprend son poste à partir du 9 juin
- Les enseignants de CM1 passent en CM2 (suivi de cohorte) sauf M. GALAND et M.SCHILLIO qui conservent leur niveau.

2. Actions pédagogiques et projets de classe

• Résidence Artistique :

Une compagnie artistique, La Grande Roue, a bénéficié d'une résidence de 15 journées dans l'école. Elle est intervenue en février-mars et a travaillé avec 7 classes sur l'écriture de contes animaliers.

Vendredi 1^{er} avril : spectacle et installation de « *Radio Perroquet* » dans l'école pour la journée (animations sonores)

Un blog a également été créé et alimenté par les productions des élèves.

Le CSC est remercié car ils ont permis au spectacle de se faire en janvier dans leur grande salle.

- Un projet de partenariat avec une association strasbourgeoise, La Compagnie du Grain de Rire, a démarré cette année. Cette collaboration vise à aider une école rurale en Côte d'Ivoire, qui rencontre de grandes difficultés matérielles et pédagogiques. Un documentaire vidéo a été présenté dans différentes classes, les élèves ont pu échanger avec le porteur du projet, et une correspondance entre enfants des deux pays se met en place. Cette action doit se poursuivre en 2022/2023.

Des vélos et des livres ont été récupérés ici et envoyés en Côte d'Ivoire.

• THEMIS – Conseil des enfants de quartier :

A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale a été relancé. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Un conseil d'élèves au niveau de l'école, et un conseil de quartier en binôme avec l'Ecole Élémentaire des Romains, ont été mis en place.

Des élèves délégués de classe ont ainsi été élus, ainsi que 8 délégués représentants de l'école lors des conseils de quartier. Ces élèves élus des deux écoles travaillent ensemble sur des projets locaux, lors de réunions mensuelles.

3 projets avaient été définis l'an dernier, qui sont repris cette année :

A - Plus de gestes écologiques dans le quartier :

Les élèves délégués ont pris contact avec « Strasbourg ça pousse », en vue de faire des plantations à l'automne dans/aux abords de l'école.

B - Présence d'une vente à emporter alimentaire :

Les élèves ont contacté un food-truck basé à Koenigshoffen ouest, qui serait présent en septembre lors de l'inauguration de la place des Romains (date non fixée), et pourrait revenir par la suite proposer une restauration rapide et de qualité aux enfants du quartier.

NB : L'aire de jeux de la place des Romains est maintenant terminée. Un certificateur doit passer afin de donner son aval sur l'ouverture au public. La réception de la partie jeux est une question de jours.

Des poubelles seront également installées dans le secteur du parc des jeux. L'urgence de l'installation de ces poubelles est soulignée par les enseignants.

C - Fête de quartier :

Le 11-12 juin 2022 au foyer St-Paul, Fête de la St Glinglin. Tous les élèves et leurs parents sont invités. Les délégués ont la possibilité de tenir un stand de vente de gâteaux. Tous les élèves de l'élémentaire ont pu participer à l'élaboration d'une playlist musicale qui sera diffusée lors de cette fête.

L'année suivante la fête se tiendrait à Koenigshoffen Est. Des flyers seront distribués.

Le samedi 25 juin, l'association JSK fait une journée portes ouvertes (cinéma, activités sportives...). Des flyers seront également distribués.

• **Projets et actions par niveaux, depuis le 2^e Conseil d'Ecole :**

⇒ **Kilomètre Solidarité** : toutes les classes de l'école y ont participé

⇒ **CP :**

- 7 classes de CP : Escalade à la salle Block Out (4 jours)
- Spectacle avec les CP/CE1/UPE2A réalisé avec une intervenante ACMISA
- Semaine sans cartable pour 3 classes de CP avec l'intervention de 2 animatrices nature sur une après-midi.

⇒ **CE1 :**

- 7 classes de CE1 : Poney dans un centre équestre (4 jours) à Wolfisheim
- Projet VRAC : une fois par semaine les enfants préparent les paniers
- L'école du dehors : tous les lundis 3 classes de CE1 profitent des espaces du Parc Naturel Urbain pour travailler en extérieur sur différents domaines d'apprentissage (mathématiques, lecture, arts plastiques, EPS, etc.)
- Cycle natation → Si des parents accompagnateurs sont volontaires pour accompagner
- 1 classe de CE1 a gagné le concours du Printemps de l'écriture.

⇒ **CE2 :**

- 4 classes de CE2 : Escalade à la salle Block Out (4 jours) en mai/juin
- Education à la sécurité routière : permis piéton fin juin
- Cycle natation → Si des parents accompagnateurs sont volontaires pour accompagner
- Ecole et cinéma
- Musées

⇒ **CM1 :**

- 2 classes de CM1 : Escalade à la salle Block Out (4 jours) en mai/juin
- Education à la sécurité routière
- École et cinéma
- CM1 de Mme SERRES : opéra en juin
- Sortie de fin d'année de 2 classes de CM1 au Parc Ste Croix
- Classe chorale avec 2 classes de CM1

⇒ **CM2 :**

- Education à la sécurité routière
- Permis internet
- Mme BLUM : L'odyssée citoyenne (avec THEMIS)
- Parcours astronomie : ½ journée au Planétarium puis le Planétarium vient à l'école
- Projet sur l'air et la pollution
- Kermesse des Maths (avec les 6^e du Collège Twinger)

⇒ 2 classes (1 CP, 1 CE1) ainsi que le dispositif UPE2A ont bénéficié d'une intervenante en musique durant une matinée par semaine, sur une période de 8 semaines. Cette collaboration a donné lieu à deux spectacles qui ont été donnés devant les parents d'élèves.

3. Protocole PHARe :

Le programme pHARe est un plan national de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, fondé autour de 8 piliers.

Après une phase d'expérimentation de deux ans dans six académies, ce programme de lutte contre le harcèlement a été généralisé à la rentrée 2021, et mis en œuvre dans l'Académie de Strasbourg.

Toutes les informations sont à retrouver sur :

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435>

Les enseignants ont bénéficié de formations en ligne, et un protocole de conduite à tenir en cas de suspicion de harcèlement a été élaboré par le Pôle ressources de la circonscription.

Ce Pôle ressources est composé de l'Inspectrice de l'EN de la circonscription, d'une Conseillère pédagogique, de directeurs d'école et d'enseignants spécialisés (M. DE MORO de notre école)

Le protocole pHARe détaille l'ensemble du cheminement à mener en cas de suspicion de harcèlement : recueil et vérification des informations, rencontres et entretiens à effectuer avec les différentes parties, signalements et sanctions, aides et ressources extérieures.

4. STRASBOURG EUROMETROPOLE :

- **Sécurité Rue Ovide :**

Le point d'accès des CE2-CM1-CM2 situé rue Ovide pose un problème de sécurité majeur, au niveau de la chaussée.

Suite à notre demande, une interdiction de circuler a été mise en place aux horaires d'entrée/sortie des élèves, pendant les congés scolaires de la Toussaint 2020. Une dépose-minute a été installée rue de l'Engelbreit, juste avant l'entrée de la rue Ovide.

La Police Municipale est venue au départ informer les automobilistes et contrôler la bonne application de cette interdiction.

Elle continue de venir ponctuellement, suite à nos demandes, mais ne peut assurer une présence permanente, faute d'effectifs suffisants.

La situation est particulièrement problématique : un certain nombre d'automobilistes, souvent informés de l'interdiction de circuler, continuent malgré tout d'emprunter la rue pour chercher/déposer leurs enfants, mettant en danger l'ensemble des piétons et cyclistes qui sont sur la chaussée et qui se pensent protégés par le panneau en début de rue.

Un accident de personne a eu lieu à l'automne, et plusieurs accidents ont été évités de justesse depuis la rentrée. Des altercations entre usagers sont également à signaler. Il y a de fait tous les jours une mise en danger réelle des utilisateurs de la rue.

La Ville de Strasbourg a annoncé l'installation d'une borne mobile à l'entrée de cet axe, mais nous n'avons à ce jour aucune date d'installation, ni aucuns détails sur les modalités d'utilisation de ce dispositif.

La DT de Koenigshoffen a été contactée mais sans retour.

Pour rappel, environ 1000 élèves et leurs familles utilisent quotidiennement cette rue, 4 fois par jour. Cette rue ne desservant aucune habitation de manière directe, elle pourrait et devrait dans les meilleurs délais être fermée à toute circulation automobile ordinaire. Nous en faisons la demande expresse, et insistante, à l'Eurométropole, par le biais de ce 3e Conseil d'Ecole.

M.OZENNE a lui-même parlé de rue école mais cela ne semble toujours pas à l'ordre du jour.

Sans mise en place d'une borne, les parents élus voudraient passer par d'autres moyens plus directs pour faire avancer les choses.

Réponse de M.OZENNE :

La rue Ovide, Trajan, la place des Romains et la rue des Malteurs-Brasseurs ne devraient plus être empruntables par les voitures, car problématiques au niveau de la circulation.

La rue Trajan semble également un point sensible.

De ce fait, ces 2 rues seront équipées de barrière mobiles, actionnées par un agent 4 fois par jour dès la rentrée de septembre pour la rue Ovide.

A terme, lors de l'aménagement complet du tram, la Ville de Strasbourg annonce que la rue Ovide sera complètement piétonne.

Avec les riverains de la Petite Rue des Chartreux et de la rue Trajan, la demande de barrière ou plots doit être discutée.

- **Point sur l'avancement des travaux et le projet de rénovation du Groupe Scolaire :**

Les travaux de rénovation du bâtiment A ont démarré en janvier 2022, suite au déménagement des classes de CP et CE1 dans les modulaires de maternelle à Noël. Quelques questions se posent désormais :

- Date de livraison :

- La date prévue au printemps 2023 est-elle toujours maintenue ? Le transfert des classes de CP-CE1 aura-t-il lieu en cours d'année scolaire, ou à la rentrée 2023 ?
- M.OZENNE n'a pas d'éléments pour parler de l'évolution des travaux.

- Transfert et répartition des classes du bâtiment B :

- Les classes du bâtiment B seront-elles (toutes) déplacées en même temps dans le nouveau bâtiment ? A quelle échéance ? Cette question est-elle liée à la construction de nouvelles écoles à proximité ? Les classes du bâtiment B auront-elles le choix de déménager en 2023, ou par la suite quand la carte scolaire aura été remaniée ?
- Le bâtiment A devrait contenir 25 classes. Or il y en a actuellement 28, dont 15 dans le bâtiment B. Toutes ne pourront pas être logées dans l'école rénovée ; comment envisager cette répartition provisoire ?

Réponse de M.OZENNE : Les modulaires seront rapidement réaffectés à d'autres écoles dès que les locaux seront finis. Les 13 classes de CP/CE1 des Algecos seront donc transférées dès la livraison du bâtiment nouveau A. La suite des affectations des autres classes dans le nouveau bâtiment n'est pas encore à l'ordre du jour et semble prématurée selon M.OZENNE.

- Septembre 2024, livraison de l'école Jean MENTELIN
- Les enseignants posent la question d'une limite d'élèves selon la taille de la classe, les classes étant possiblement à 16-17 élèves pour l'année prochaine. M.OZENNE propose de voir avec l'IA directement, car cela semble plutôt de leur ressort. L'équipe enseignante alerte sur le fait que la taille des classes (38-40m²) risque de poser problème (taille, place, sécurité...) très rapidement.

- M.OZENNE rappelle que 2 autres écoles (rue Jean MENTELIN + rue Virgile) vont être construites afin d'alléger le secteur de l'école du Hohberg. Le problème reste de trouver un terrain foncier pour y construire ces écoles.
- Les enseignants posent la question de la carte scolaire afin de rediriger les effectifs surchargés. M.OZENNE annonce que cela ne sera pas suffisant et qu'il est nécessaire d'avoir de nouvelles écoles, notamment Jean MENTELIN. La livraison de celle-ci impliquera directement une resectorisation de la carte scolaire de Koenigshoffen ouest.
- Madame la Maire a confirmé par courrier aux parents élus que le bâtiment B disparaîtra à terme et sera remplacé par un équipement public. Le quartier devrait être associé au devenir de ce terrain et de ce futur bâtiment.

➤ Rénovation du gymnase et du plateau sportif :

- Le gymnase étant vétuste, sa rénovation est-elle prévue ? Si oui, dans quel délai ?
- Des aménagements sont-ils prévus à la place des bâtiments modulaires au printemps 2023 ?

Réponse de M.OZENNE : L'Eurométropole a un programme de rénovation des enceintes sportives. Le Hohberg ne fait pas partie de ce programme.

• **Nettoyage des locaux scolaires :**

Nous constatons et regrettons que du fait d'un manque de moyens humains ou financiers, la Ville ne puisse assurer un nettoyage satisfaisant des locaux scolaires. Le Responsable technique de Site, M. Engel, et les agents présents au quotidien dans l'école s'acquittent au mieux de leurs missions, et ont à cœur de rendre les bâtiments agréables à utiliser pour les enfants et les adultes. Mais le personnel d'entretien reste en nombre limité et insuffisant, à cause du non remplacement des agents notamment.

L'ensemble du conseil d'école réuni ce jour souhaiterait que l'Eurométropole mette en place les moyens nécessaires à l'amélioration pérenne de cette situation problématique.

Des agents à la retraite, des vacataires quittent leurs postes, des arrêts maladies ne sont pas remplacés...

Réponse de M. OZENNE : La situation est insatisfaisante et il note des difficultés à recruter des personnes pour s'acquitter de ces tâches. Les postes ne sont pas tous pourvus.

Les enseignants signalent des dégradations dans le bâtiment B (volets bloqués, infiltrations d'eau, néons non remplacés...). Est évoquée l'éventualité que la maintenance soit négligée, le bâtiment étant voué à disparaître.

Réponse de M. OZENNE : Tant que le bâtiment est utilisé, les réparations et l'entretien doivent être assurés. La question des investissements se pose cependant, vu la vétusté du bâtiment.

- **Sonneries dans la structure modulaire :**

Depuis l'arrivée des classes de CP et de CE1 dans le bâtiment le 03 janvier dernier, les sonneries ne correspondent pas toutes aux horaires de l'école élémentaire, dérangeant et induisant en erreur enfants et enseignants. Malgré les demandes du RTS aux services concernés, il y a visiblement un problème technique difficile à résoudre.

Nous souhaitons vivement que ce réglage puisse être effectué dans les meilleurs délais.

- **Périscolaire :**

- **Restauration scolaire :**

- Problème du gaspillage alimentaire soulevé. De la nourriture en surplus est jetée alors que des enfants pourraient la consommer, et en font parfois la demande.

L'équipe enseignante et les parents d'élus interpellent à ce sujet afin de trouver une solution rapidement.

Le RPS propose de mettre directement « entrée-plateau-dessert » sur le plateau afin de limiter cela.

- **Activités périscolaires :**

Perspectives pour 2022/23 : Les activités du mardi et du vendredi seront repropoées. Les intervenants sont actuellement consultés pour savoir s'ils reconduisent leurs activités.

- **Garderie (AFL 67) :**

Depuis le 25 avril, les inscriptions sont ouvertes pour l'accueil du matin et du soir pour l'année 2022/2023. L'accueil du matin est donc bien maintenu l'année prochaine. Il y a encore de la place le soir pour la garderie.

Il y a possibilité de rediriger les parents vers le site internet de l'AFL.

La capacité d'accueil du matin est de 20 présents minimum (sinon le poste est doublé), et le soir il y a 28 places. A priori il y a encore de la place le soir à la garderie.

➔ Problème de matériel disparu dans les armoires de l'AFL.

Kermesse de l'école :

Fête de fin d'année prévue le vendredi 24 juin 2022

Présentation de l'événement par l'équipe en charge de la kermesse :

Sur temps scolaire aura lieu une kermesse pour les enfants, avec jeux et activités. Il faudrait des parents afin d'aider.

Les parents se sont bien mobilisés et ont répondu présents pour aider à la kermesse.

Une prévente de tickets sera organisée pour les sandwiches dans les classes.

Les tickets boissons seront accompagnés d'une consigne et en bénéficieront pas d'une prévente afin de pouvoir gérer la consigne lors de la vente.

Le soir après 16h30 : moment convivial avec les parents ; des boissons et un barbecue seront proposés.

L'équipe enseignante est à la recherche de tonnelles.

L'équipe enseignante soulève le fait qu'une association de parents d'élèves pourraient être intéressante pour les années à venir.

A Strasbourg, le 07 juin 2022

Alain HEITZMANN

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

Mme RODICQ, secrétaire de séance